



**RAPPORT DE LA MAIRESSE
AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
POUR L'ANNÉE 2020**

Conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2020.

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2020 nous indiquent des revenus totaux de 9 907 576 \$. Les différentes charges de la Ville (dépenses) ont totalisé 7 669 473 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (activités d'investissement, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2019 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 1 211 260 \$.

À la même date, la Ville possédait un excédent accumulé non affecté de 1 414 058 \$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2020.

L'endettement total net à long terme de l'administration municipale s'établissait au 31 décembre 2020 à 7 563 642 \$ comparativement à 7 911 489 \$ en 2019, correspondant à une diminution de 4.4 % par rapport à l'année précédente.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Ces états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs externes Langevin Grondin CPA inc., en date du 14 septembre 2021. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Ville de Maniwaki.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Maniwaki et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

CONCLUSION

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la Ville se porte très bien, grâce à des normes de gestion rigoureuse, à des efforts d'amélioration continus et à un travail remarquable de collaboration précieuse entre les élus et l'équipe des employés de la ville de Maniwaki.

Soyez assuré que votre conseil municipal actuel à planifier, gérer et développer de nouveaux services en toute transparence et ce toujours efficacement au cours des 4 dernières années.

Nous voulions selon les orientations fixées en début de mandat offrir de nouveaux services, les meilleurs services possibles, de nouvelles infrastructures et une qualité de vie, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyennes et citoyens.

Tout n'est pas parfait, mais sachez que développer des services, faire la réfection de certaines rues et développer de nouvelles infrastructures demandent beaucoup de planification et de gestion et nous y travaillons sans relâche.

Je tiens à vous assurer que nous y avons mis tous les efforts nécessaires pour faire en sorte que nos citoyennes, citoyens, commerçants, entrepreneurs et visiteurs soient fière de notre ville.

Merci à vous chères citoyennes et citoyens de votre confiance et de votre support pendant cette année ou nous avons dû nous ajuster sans relâche à la situation.

La mairesse,

A blue ink signature of Francine Fortin, written in a cursive style.

Francine Fortin